



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres
d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione e degli immobili dei committenti
della costruzione pubblici



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres
d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione e degli immobili dei committenti
della costruzione pubblici
Coordination Conference for Public Sector Construction and Property Services

Les podcasts de la KBOB sur le droit révisé des marchés publics

Podcast n° 1

Le droit révisé des
marchés publics: une
nouvelle culture en
matière
d'adjudication

Podcast n° 2

Acquisition de
prestations de
mandataire et de
travaux de
construction

Podcast n° 3

Acquisition de
prestations dans le
domaine de la gestion
des bâtiments

Podcast n° 4

Durabilité

Membres de la KBOB: OFCL, armasuisse, domaine des EPF, OFROU, OFT, DTAP, ACS, UVS; statut d'observateur: CFF

31.01.2021 1



Vue d'ensemble

Droit révisé des marchés publics

- **Qu'est-ce qui reste? Qu'est-ce qui change?**

Nouvelles possibilités (1)

- **De l'offre «la plus avantageuse économiquement» à l'offre «la plus avantageuse»**

Nouvelles possibilités (2)

- **Par exemple: dialogue**

Instruments de la KBOB

- **Guides**
- **Exemples**
- **Modèles**



Droit révisé des marchés publics: qu'est-ce qui reste? qu'est-ce qui change?

Ce qui change: Adjudication à «**l'offre la plus avantageuse**»,
Jusqu'à maintenant: à «l'offre la plus avantageuse
économiquement».
En rouge: il y a ici de **nouvelles possibilités!**

Ce qui reste: Les trois grandes questions de toute acquisition.

L'acquisition résout-elle mon
problème?

→ Description des prestations et
critères de qualité

Quand pourrai-je disposer de
l'acquisition?

→ Spécification des délais dans la
description des prestations et
critères de qualité

Que coûte l'acquisition?

→ Description des prestations et
critères de prix



Nouvelles possibilités (1): de l'offre «la plus avantageuse économiquement» à l'offre «la plus avantageuse»

Renforcement de l'exploitation et des processus

- Ce qui reste: vous décrivez les exigences relatives à l'exploitation et aux processus dans la description des prestations.
- Ce qui change: vous pouvez sélectionner des aspects qualitatifs pertinents de l'exploitation et des processus, par exemple le service après-vente, les conditions de livraison, le service à la clientèle et l'efficacité de la méthode et les évaluer individuellement et de façon précise pour le marché.

→ Vous trouverez des exemples dans le document *Guide pour l'acquisition de prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments, annexe 1*.



Nouvelles possibilités (2): dialogue

- Ce qui reste: les quatre procédures d'adjudication (ouvertes, sélectives, sur invitation ou de gré à gré), dont l'application est réglée impérativement par des dispositions législatives.
- Ce qui change: le droit révisé des marchés publics décrit, en plus des «grandes» procédures susmentionnées, des applications particulières de celles-ci, notamment la procédure de dialogue. Celle-ci vous permet de mener un dialogue avec les soumissionnaires potentiels avant l'adjudication et de le prendre en considération dans l'évaluation. Cette possibilité existait déjà au niveau fédéral et la LMP révisée la décrit de façon plus approfondie. Pour les cantons et les communes, le dialogue est désormais inscrit dans l'AIMP et peut être utilisé dès l'adhésion du canton concerné à l'AIMP.

→ Explications: *Guide procédures d'adjudication avec dialogue.*



Instruments de la KBOB

La KBOB met à disposition les instruments ci-après pour l'acquisition de prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments:

- Guide pour l'acquisition de prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments
- Exemples de critères d'adjudication adéquats dans l'annexe 1 du guide: choix, appel d'offres, pondération, preuves, évaluation
- Modèles de contrats et d'autres documents pour les appels d'offres: cockpit Documents pour les prestations effectuées dans la gestion des bâtiments

Le premier podcast de la présente série vous fournit une récapitulation de tous les documents pour les prestations de mandataire, les travaux de construction et la gestion des bâtiments.



Réaction et contact

La KBOB vous remercie de vos réactions.

Contact:

kbob@bbl.admin.ch